



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE PÂTISSERIE

Le meilleur dessert à base de pêche ou fruits de saison

OBJECTIFS

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue organise un concours de pâtisserie dans le cadre du week-end des saveurs du hameau de Petit-Palais.

Celui-ci se déroule vendredi 2 juillet 2021. Ce concours, sans droit d'inscription et sans obligation d'achat, s'adresse aux personnes âgées de 5 à 99 ans.

Le thème est le suivant : « Pêche et fruits de saison ». Le dessert devra être composé d'au moins un fruit de saison.

GÉNÉRALITES

Organisateur

Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue - Direction Culture et Vie Locale

Ce concours de dessert est ouvert à tout amateur de pâtisserie, à l'exception des membres du jury. La participation au concours implique que les participants :

- se soient inscrits
- s'engagent à ne pas acheter un dessert dans le commerce, sous peine de se voir disqualifiés
- ne présentent qu'un seul dessert
- présentent leur dessert prêt à la dégustation avec un document d'accompagnement (fiche, étiquette) présentant le nom attribué au dessert. Le nom du candidat ne devra pas apparaître sur le document.
- fournissent la liste des ingrédients (en cas d'allergie potentielle d'un membre du jury).

La participation au concours de dessert vaut acceptation du présent règlement.

Lieu et horaires du concours

Le jury dégustera au maximum 10 desserts.

S'il y a plus de 10 candidats, un tirage au sort aura lieu le 30 juin 2021 pour désigner les 10 candidats qui pourront présenter leur dessert.

Le dépôt des desserts sera réalisé le vendredi 2 juillet entre 18h et 18h30 sous la tente de dégustation.

Avec le dessert, il faudra déposer une enveloppe contenant :

- le nom du dessert
- le nom du candidat et ses coordonnées (adresse postale, adresse email, téléphone)
- la liste des ingrédients
- la recette (selon les résultats, elle pourra être publiée par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue)

Composition du jury

- Représentants de la commune : élus
- Membres des services municipaux : Culture, Vie Locale
- Représentants du hameau de Petit-Palais

Candidature

- L'inscription est gratuite
- Pour participer, il suffit de s'inscrire soit par email : vie.locale@islesurlasorgue.fr ou par téléphone : 04 90 20 62 28

Catégories

- Catégorie unique de 5 à 99 ans

RÉSULTATS

Désignation du vainqueur

Le jury attribuera une note à chaque dessert qui lui sera présenté sur les critères suivants :

Présentation / qualité gustative / originalité / créativité

Le classement sera finalisé selon le total des points attribués à chaque dessert et donc à chaque candidat. Le jury se réunira à l'issue de la dégustation pour délibérer. La décision du jury est sans appel.

Candidat vainqueur

Bon d'achat « pâtisserie » et cadeaux Ville

Deuxième et troisième prix

Cadeaux Ville

Remise des prix

La remise du prix se déroulera à l'issue de la dégustation et de la délibération du jury le 2 juillet 2021. Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.